0851705S

ACADEMIE DE NANTES

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET

8 RUE ALBERT CAMUS

85190 AIZENAY Tel: 0230322930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 19 Année scolaire : 2023-2024 Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration Convoqué le : 09/10/2023 Réuni le : 17/10/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Groupement Région "Gaz-Électricité"

La convention concerne l'adhésion au groupement de commande commun gaz et électricité porté par le Conseil Régional des Pays de la Loire. Elle fixe les conditions administratives, techniques et financières et les obligations de chaque adhérent.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention d'adhésion à ce nouveau groupement de commande relatif à l'achat d'énergies et aux services associés.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 24

 Pour :
 24

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0